



---

## COMMUNE DE SAVIESE

### Conseil communal

---

## NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 3 juillet 2015

---

Dans le cadre du nouveau quartier au cœur de St-Germain, la préparation du dossier du PAD nécessite le concours de sous-mandataires. Le Conseil communal a donc confirmé les bureaux suivants :

- Citec pour les transports (circulations voiture, piétons, parking, livraisons)
- Géomètres Centre pour les travaux de géomètre (plan topographique)
- Kbm Engineers SA pour la statique (structure, séisme)
- Arcalpin (impact)

comme sous-mandataires au bureau GayMenzel pour la réalisation du PAD.

Le dépôt public des documents de la mensuration officielle lot 8 SAU (surfaces agricoles utiles) a été mis à l'enquête publique. Cette publication concerne le secteur 3 du lot 8 SAU, à savoir les mayens de la vallée de la Morge.

Pour l'alpage de l'Infloria, le Conseil bourgeoisial a adjugé à la maison « Cheminées du Valais » le remplacement du tuyau de fumée, par une structure conforme aux normes et posée par une maison agréée, et à l'entreprise Dubuis Fils SA le remplacement des 40 abreuvoirs et les conduites d'eau froide.